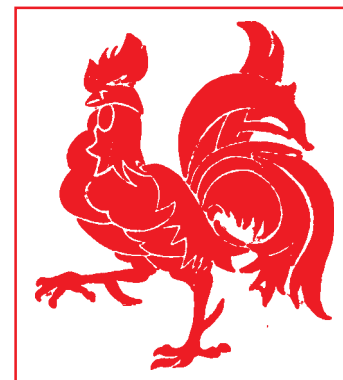


Bureau postal de dépôt
1030 Bruxelles 3

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1030 BRUXELLES 3
1 / 3392

LA LIGUE WALLONNE

**Périodique mensuel d'études et d'actions de la Ligue Wallonne de la Région de Bruxelles,
attaché à la diffusion de la culture française et à la promotion de la communauté Wallonie-Bruxelles.**



Abonnement annuel : 10,00 Euros Fondée à Etterbeek en 1913 - Affiliée à l'U.G.W.B.

94^{ème} année

C.B. 145-0539031-61

Mars 2007

Ligue Wallonne - ASBL - 1200 Bruxelles

<http://www.liguewallonnebruxelles.be>

Ne paraît pas en Juillet et en Août

Présidente :

Gilberte LAMBOT, Avenue Palmerston, 21 - 1000 Bruxelles
Téléphone : 02.230.03.55

Administrateur-Trésorier :

Raymond WATRICE, Avenue V. Gilsoul, 70 - 1200 Bruxelles
Téléphone : 02.770.62.21

Vice-Présidente :

Marie-Claire WILLIQUET-DALOZE, Avenue du Onze Novembre, 28,- Bte 2
1040 Bruxelles - Téléphone : 02.734.77.02

Editeur responsable :

Gilberte LAMBOT-DURAND, Av. Palmerston, 21 - 1000 Bxl

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Imprimerie Impri-Compo s.p.r.l. - Rue Victor Rauter, 28A - 1070 Bruxelles - Tél.: 02.524.04.92 - Fax : 02.527.00.98

WALLON ET BRUXELLES

deux régions indissolublement liées par la culture et l'Histoire

Le drapeau de la Commission communautaire française, qui réunit le coq hardi (symbole de la Communauté française) et l'iris (symbole de Bruxelles), orne désormais la première page de *Francité* et ce n'est pas un hasard.

Car les temps sont à l'affirmation, voire au rappel, d'un certain nombre de valeurs et de principes. Parmi lesquels, la profonde solidarité qui rassemble les peuples de Wallonie et de Bruxelles. Le symbole est donc important mais il n'est pas suffisant. Nous avons souvent dit ici que, tout en étant plurielle, Bruxelles est une métropole francophone à 90 % et que près de deux tiers de ses habitants ont une origine wallonne proche ou lointaine.

Cela fait plus que tisser des liens. Cela crée une osmose, une intimité dans la pensée collective, une identité souvent commune dans l'action... et dans les réactions. Quand d'aucuns blessent la sensibilité des Bruxellois ou des habitants de la périphérie, ce sont tous les Francophones, au centre comme au sud du pays, qui se sentent atteints dans leur honneur et réagissent. Quand on traite les Wallons de paresseux, de profiteurs, d'assistés chroniques, les Bruxellois savent bien qu'ils sont eux aussi visés.

C'est donc insuffisant de résumer la solidarité Wallonie-Bruxelles à celle d'une communauté de langue et de culture. Il y a bien plus. Car c'est, qu'on le veuille ou non, le dynamisme économique wallon, celui de ses industries qui a construit la Belgique en même temps qu'à travers les luttes sociales et politiques, elle construisait la démocratie représentative de la modernité. Et Bruxelles (100.000 habitants en 1830, un million aujourd'hui) est le témoignage vivant de la relative prospérité d'un peuple issu de ce combat.

Il n'y a pas de Bruxelles sans la Wallonie. Certainement. Comme aujourd'hui, il n'y a pas de Wallonie qui s'imagine sans et contre Bruxelles, cette sorte de fille aînée de son histoire sociale, philoso-

phique et politique. Les deux régions, avec leurs différences (sociologiquement évidentes) sont indissolublement complémentaires. Sans doute, parce qu'à travers tout, les valeurs communes de la Francité les habitent. Et ces valeurs-là, parmi lesquelles le droit des gens primant sur celui du sol, cette invention tellement meurtrière de ce que quelqu'un a nommé «l'espace vital», nul à Bruxelles ou en Wallonie n'est disposé à les négocier.

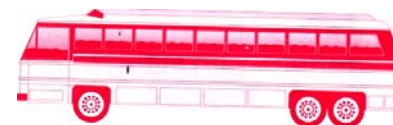
Une vérité émerge de tout cela. Les prochains défis que la Francité belge aura à relever seront communs à tous les Francophones, ceux de Wallonie, ceux de Bruxelles, ceux de la périphérie, ceux d'un pays entier qui se reconnaît dans un héritage : culturel et sociétal, fait du respect de l'autre, de sa culture mais en même temps d'une fierté légitime d'appartenir à une philosophie de l'histoire de portée universelle, loin des replis sur soi et des égoïsmes communautaires.

Différents, certes, mais semblables aussi pour l'essentiel, les Wallons et les Bruxellois sont intimement liés. Et leur avenir dépend étroitement du maintien et de l'affirmation sans faille de cette unité dans la diversité.

Serge MOUREAUX
Président

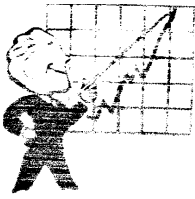
Extrait de « FRANCITE » n° 48
Revue de la Maison de la Francité

NOTEZ DES MAINTENANT



NOTRE EXCURSION DU 2 JUIN 2007

Voir page 8



POLITIQUE

COMMUNAUTAIRE/ CONFEDERALISME ?

Olivier MAINGAIN *Président du FDF*
Bourgmestre de Woluwe-St-Lambert

La position que j'ai exprimée, dans un entretien avec David Coppi, journaliste au quotidien Le Soir, est dans la droite ligne de la position adoptée par les auteurs du Manifeste « *Choisir l'Avenir* », manifeste appuyé par des centaines de professeurs d'université et de représentants de différents milieux professionnels. La pire des solutions serait de voir les Francophones accepter de négocier le confédéralisme. Les Francophones doivent déterminer la ligne à ne pas franchir dans tout débat institutionnel à venir et être conscients de ce que s'ils acceptent de franchir cette ligne, ils feront basculer l'Etat fédéral belge dans le confédéralisme, voire le séparatisme. Mieux vaut dans cette hypothèse, une rupture nette que le nord du pays doit assumer que l'acceptation d'une dépendance des Francophones, plus particulièrement ceux de Bruxelles et de la périphérie, dans un Etat confédéral. L'Etat confédéral signifie que les Flamands ont les avantages du séparatisme sans en subir les inconvénients. Le CD&V-NV.A est, aujourd'hui, tout aussi dangereux sur le plan institutionnel que le Vlaams Belang. Le retour au gouvernement fédéral de la famille sociale-chrétienne signifierait le renforcement de l'Etat belgo-flamand que l'Etat CVP a déjà installé depuis de nombreuses décennies.

Dès lors, les Bruxellois et les Wallons doivent travailler à renforcer leur unité en instituant le gouvernement commun à tous les Francophones. Ce gouvernement réunira tous les ministres wallons et francophones des gouvernements régionaux et communautaire. Ce gouvernement définira les objectifs communs à la Communauté française, aux Régions wallonne et bruxelloise et à la Commission communautaire française.

Faute de pouvoir procéder à la fusion des institutions francophones et wallonnes, en raison de nombreux obstacles juridiques, il est néanmoins possible de dégager des politiques convergentes afin de fortifier l'unité de la Wallonie et Bruxelles. Que l'on songe à la recherche scientifique, à la formation, aux universités, au soutien à l'action économique ou à la représentation extérieure, toutes ces politiques appellent que Régions et Communauté mettent en commun leurs moyens d'action pour gagner en efficacité.

Seuls des liens étroits et privilégiés entre Bruxelles et la Wallonie permettront de mettre fin aux abus du bilinguisme généralisé à Bruxelles, qui ne répond en rien à la réalité socio-linguistique de la population bruxelloise. Une région dite bilingue n'est pas une région dont tous les citoyens sont bilingues mais une région dont les services administratifs sont organisés pour répondre à chaque administré dans la langue de son choix.

Le principe du bilinguisme des services et de l'unilinguisme des agents demeure notre revendication prioritaire. Les lois linguistiques, en ce qu'elles imposent des contraintes excessives aux administrations locales et aux administrations régionales de l'Etat à Bruxelles, sont dépassées. Dans l'exercice de mes fonctions de bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert, je veille à ce que ces exigences linguistiques soient allégées, voire même de facto supprimées.

Le FDF redira sa détermination à affirmer le caractère très nettement majoritaire francophone de Bruxelles, sans nier les droits de la minorité flamande mais sans accepter que celle-ci puisse faire obstacle aux relations privilégiées entre Bruxelles et la Wallonie. A cet égard, l'actuelle majorité à la Région de Bruxelles (PS - CDH - ECOLO - CD&V-NV.A - VLD - SP.A-Spirit) démontre son incapacité à faire respecter la volonté des Bruxellois. Le seul dossier du survol aérien de Bruxelles et des nuisances sonores engendrées en est la preuve.



LES BREVES

• **Le survol de Bruxelles. Dormez bien, braves Bruxellois!** - La Cour de Cassation a tranché. Dans un arrêt rendu le 21 décembre 2006, la Cour de Cassation a définitivement validé l'arrêt Gosuin de 1999 - il y a 8 ans - qui définit les normes de bruit bruxelloises. Les astreintes peuvent donc être prélevées si les normes ne sont pas respectées ! Rastreint m'fi ! Pas si vite. Monsieur Guy Vanhengel (VLD), Ministre bruxellois du Budget, s'oppose aux astreintes. Pas touche à la Flandre ! Culotté le ministre ? Pas du tout. Simplement l'application du pragmatisme flamand : « Revendiquer de l'argent fédéral qui, par l'intermédiaire du programme Beliris, apporte un financement supplémentaire à la Région bruxelloise est à mon avis une chose qui ne se fait pas, pontifie le Ministre VLD » ! La messe est dite. Foin, l'arrêt de la Cour de Cassation ! Aux orties la résolution du FDF exigeant les astreintes ! Muselé le gouvernement bruxellois ! La Flandre, maîtresse de Bruxelles, décide.

• **Le Jardin botanique national. Franskiljon buiten** - Le très « officiel » magazine *Randkrant* de janvier 2007 annonce, bannière flamande au vent, le passage du Jardin botanique national sous le seul contrôle de trois ministres flamands dans les tout prochains mois. L'avenir est sombre pour les quinze pour cent du personnel francophone qui y sont encore tolérés. Le Jardin botanique, un patrimoine exceptionnel également commun aux Wallons et aux Bruxellois, comprend une collection de 18 000 plantes, un herbier, une bibliothèque. Un partage ? Un transfert du partage dans le Brabant wallon ? Faut pas rêver ! Il n'y aura pas un Meise-la-Neuve. La Flandre ne lâchera pas une graine de ce joyau à renommée mondiale. Elle le fera étinceler à son seul profit « in het nederlands ! ». Les Francophones gesticuleront comme d'habitude, l'espace d'une pleurnicherie ! Puis, ils se laisseront plumer !

• **La Périphérie. Une déclaration de Jacques SIMONET** - Jacques Simonet (MR), Député Bruxellois, Bourgmestre d'Anderlecht redit « *son attachement à défendre les intérêts des Bruxellois de coeur* » installés en périphérie. Mais il ne se fait « aucune illusion par rapport à l'attitude de la tutelle flamande sur le droit de collaboration ou d'association entre communes de Régions différentes ».

Curieux, ces propos ! Le MR abandonne-t-il la périphérie pour venir au secours de son frère flamand le VLD en perdition ? Jacques Simonet le dit d'une manière indirecte en proposant la création de Régies régionales autonomes et de filiales pour institutionnaliser les mécanismes de collaborations entre communes bruxelloises et la périphérie. Pour lever l'obstacle d'un débat sur l'élargissement de la Région bruxelloise à son hinterland socio-économico-culturel naturel. « *Sur une simple décision du Conseil communal pour adhérer à la Régie ou à une filiale, on pourrait éviter les écueils*, plaide Jacques Simonet. *On peut ainsi faire fi de la frontière linguistique tout en créant un cadre juridique de coopération* ».

Jacques Simonet trouve même que sa proposition « *n'a rien d'iconoclaste* ». Naïf le Grand Jacques ? Ou grand Magicien ?

Qui dirigera la Régie régionale ? A la manière du paquebot Flagey ?, C'est-à-dire majoritairement par la Communauté flamande avec la plus grosse utilisation des lieux par le Vlaams Radio Orkest (provisoirement, l'espace de la prochaine revendication flamande à assouvir) !

XERUS



ON NOUS ECRIT

QUESTION À LA UNE, UN RÉVEIL MATIN POUR LES FRANCOPHONES !

Ex-mandataire communal et provincial francophone en Brabant flamand pendant douze ans, je ne connais que trop les visées de TOUS les mandataires politiques flamands de ce pays. Le vrai

problème, c'est que les francophones ne voient pas cette menace fondre sur eux. En cela, l'émission de mercredi passé aura fait, en quarante minutes, plus de bien aux francophones que tout (?) ce que les partis francophones de ce pays ont fait ou pas pour eux depuis dix ans.

Si quelques « bobannes » ont paniqué et tremblé pendant un petit moment dans leur chaumière, est-ce si grave ? Mais si à présent cet électrochoc permet de ne pas laisser aux seuls hommes politiques notre destinée, alors oui, la RTBF aura fait œuvre utile et aura largement rempli sa mission de service public. Et sans la forme adoptée, cet électrochoc n'aurait évidemment pas eu lieu, la majorité des francophones excellant tant dans cet art de se voiler la face. En disant pendant 50 ans que « tout ça ne sont que des problèmes fabriqués par les hommes politiques », ils ont laissé le champ libre au mouvement flamand qui avance, qui avance...

Même les instances européennes ont eu l'attention attirée sur notre problème belgo-belge, pas si anodin que ça pour finir. Elles ont lancé le message clair qu'elles n'étaient pas prêtes à morceler encore à loisir les Etats membres. La Flandre, sans Bruxelles, deviendrait donc une sorte de réserve naturelle non européenne... A mourir de rire. Plus sérieusement, un confédéralisme très poussé est plus vraisemblable. Que cette émission puisse aussi servir à établir avec réalisme nos exigences, à fourbir nos propres armes. Parlons de la répartition de la dette, parlons de la répartition du fonds de pension, bref, des sujets que les Flamands n'abordent jamais car ils se savent perdants, des sujets que les Francophones n'abordent jamais, on ne sait pourquoi, eux-mêmes non plus !

Je connais une petite place assez triste et vide au centre de Bruxelles, non loin de la place Saint Jean où Gabrielle Petit tente encore de veiller sur nos libertés. Je propose que l'on y élève une statue de Jean-Claude DEFOSSE qui ne manquera pas de lancer des clins d'œil complices à la belle Gabrielle ! Mais ma proposition n'est peut-être qu'une fiction !

Xavier JACQUE

Qui défend encore les francophones ?

On entend la majorité actuelle à Bruxelles défendre son bilan 'emploi' : 20 % de chômeurs au lieu de 23. Le problème récurrent serait 'la discrimination', sous entendu : 'discrimination ethnique'. Or cette dernière forme de discrimination sévit partout. Notre discrimination ne serait-elle pas plutôt 'linguistique' ? Ne prétexte-t-on pas la méconnaissance 'réelle ou imaginaire' du flamand par les francophones de toutes origines (marocaine, algérienne, africaine... et belge) pour leur compliquer l'accès à l'emploi ?

Et je vois également sur RTL, lors de l'émission Controverse du 14 janvier 2007, Didier Gosuin (MR-FDF) rejoindre l'ensemble constitué des quatre partis au(x) pouvoir(s) depuis toujours, dans la défense des intérêts du... Palais royal.

Qui défend encore les Francophones ? A Bruxelles, les Français trouvent moins d'accès à l'emploi et aux études que les Flamands à Paris. Monsieur Gosuin pourrait montrer l'exemple et annoncer qu'avant juin 2007, toutes les communes MR-FDF procéderont à la nomination de leurs fonctionnaires sans attendre les résultats des examens linguistiques du SELOR, lequel n'est pas infallible, si l'on se réfère au français de certains fonctionnaires flamands. Ils pourraient être formés/évalués par les communes elles-mêmes ou par les écoles de la Communauté française.

Les bourgmestres flamands de la périphérie n'ont pas attendu les avis du Conseil d'Etat pour agir dans l'intérêt des Flamands. De plus, contrairement à ce qui dit Mme Milquet (CDH), si la Constitution ne garantit plus l'égalité de tous (les fonctionnaires de la communauté flamande auraient moins de 'devoirs' depuis qu'ils ne prêtent plus serment avec la référence 'au Roi et aux lois du peuple belge...'), elle devrait être changée. On entend également - handicap supplémentaire pour les jeunes francophones - que, contrairement aux autres régions d'Europe, Bruxellois et Wallons devraient prouver leur niveau en flamand pour accéder aux cours d'immersion dans une autre langue (anglais, allemand).

Stéphane Dessy
Bruxelles
Membre du RWF-RBF
Arrondissement de Bruxelles

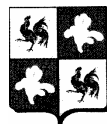
LA BELGIQUE DE DEMAIN

Didier Reynders ne demande rien et n'obtient rien

Guy Verhofstad demande beaucoup et obtient beaucoup

Wallons, Bruxellois restez unis et vigilants

Albert Delière



CONTINUONS LE COMBAT



ET DANS LES FOURONS Le mot de l'Echevin José Smeets (extraits)

Les élections du 8 octobre 2006 viennent de se clôturer et les urnes « informatisées » ont livré leurs résultats.

1.226 électeurs fouronnais ont fait confiance à notre parti « Retour aux Libertés » et nous ont donné carte blanche pour poursuivre notre travail au sein de la commune.

Au nom des candidats de notre liste, je veux vous adresser mes remerciements les plus profonds et vous dis, dès à présent, que nous ferons notre possible pour encore mériter votre confiance.

Il va de soi que le résultat global ne nous réjouit pas. Le feu de la campagne électorale, le fait de côtoyer les Fouronnais et les échanges lors de nos rencontres sur les sujets de l'espoir de changement, de la volonté d'être respectés et de retrouver nos droits et nos libertés, nous ont fait oublier la dure réalité des chiffres.

Un an avant les élections, j'avais découvert l'évolution de la structure de la population fouronnaise et on pouvait déjà constater mathématiquement l'accroissement de la population européenne. Sans rentrer dans les détails et les commentaires superflus, notre sort était scellé. Cette réalité mathématique ne devait toutefois pas nous empêcher de mener une campagne, respectueuse de tous, de qualité, et riche de projets et de différences.

La lutte continue, pour que nos jeunes puissent encore vivre en français à Fourons.

- Des jeunes qu'on empêche de suivre un apprentissage en français,
- Des jeunes handicapés qui ne peuvent pas bénéficier du transport scolaire pour l'enseignement spécial en français.
- Des malades qui ne peuvent bénéficier de la « Zorgkas » (pour laquelle ils ont cotisé) que s'ils sont soignés dans une institution flamande.
- Des candidats adoptants francophones qu'on décourage.
- Des candidates gardiennes ONE francophones obligées de suivre une formation en néerlandais.
- Une école francophone considérée par Voerbelaengen comme illégale.
- Des convocations et des communications avec l'Administration communale qui ne sont envoyées qu'en néerlandais,
- Des conseillers communaux (nos représentants) dont on ne veut pas entendre les questions parce qu'elles sont posées en français, la langue pour la défense de laquelle ils ont été élus.
- Des élus ne pouvant devenir bourgmestre ou échevin pour raison linguistique.
- Des locataires chassés des maisons, propriétés communales, que la majorité Voerbelaengen a décidé de vendre.

Etc., etc.

**ABONNEZ-VOUS AU FORON EN VERSANT 7,50 EUROS
AU COMPTE DE L'ACTION FOURONNAISE 000-1593076-45**



LES GAZETTES

UN BEL EXEMPLE

Extraits cueilli dans « Geo Money 205
Rue de Livourne 13-15 – 1000 Bruxelles

PRAGMATISME ET TECHNOLOGIE CLE DU SUCCES IRLANDAIS

Il y a 20 ans, l'Irlande était le pays le plus pauvre de l'Union européenne. Actuellement, elle est en tête et est devenue un véritable centre de technologie qui draine à la fois les investissements et les cerveaux du monde entier.

Ce «*miracle irlandais*» n'est pas dû au hasard mais à un pragmatisme sans faille et à une volonté de jouer à fond la carte des nouvelles technologies et des industries les plus performantes.

Le premier atout qui attire les entreprises étrangères en **Irlande** est évidemment sa fiscalité particulièrement légère. L'impôt des sociétés y est de 12,5% contre 30% en moyenne dans l'**Union européenne**. Ce qui a, un effet d'aimant assez extraordinaire, à l'instar de l'instauration de la *flat tax* en **Slovaquie** .../...

La volonté des gouvernements de **Dublin** (de quelque couleur politique qu'ils fussent) a été de jouer les cartes des nouvelles technologies de l'information et de l'industrie pharmaceutique. Avec un incontestable succès, puisque aujourd'hui l'Irlande accueille trois cents entreprises de haute technologie qui ont créé 45.000 emplois et une centaine de laboratoires pharmaceutiques qui ont généré plus de 17.000 postes de travail .../...

Suppression des lourdeurs administratives

En dehors des avantages fiscaux évoqués, le deuxième atout irlandais est la suppression de toute lourdeur administrative. Le guichet unique de l'IDA travaille en collaboration directe avec le service d'immatriculation des sociétés et l'administration fiscale. Grâce à cette synergie, les délais d'installation des nouvelles entreprises ont été considérablement raccourcis .../...

Entre le dépôt du dossier et la mise en activité de cette unité, moins de sept mois s'étaient écoulés.

Chasse aux investisseurs

Mais l'IDA n'attend pas que les investisseurs arrivent sur place, elle va les chercher où ils sont. A cet effet, elle dispose de 15 bureaux répartis dans le monde .../...

Google le moteur de recherches a installé son siège européen à Dublin.

Actuellement, au sein de l'**Union européenne**, l'Irlande accueille à elle seule 40% des investissements américains et 33% de ceux de l'industrie pharmaceutique. Le pays est également le premier exportateur mondial de logiciels. .../...

A cela s'ajoute le rôle important de la **Fondation scientifique irlandaise (SFI)**. Celle-ci envoie des spécialistes dans tous les grands congrès internationaux et s'efforce d'encourager les cerveaux à venir s'installer sur son territoire. Avec un certain succès.

Liaison universités entreprises

Les universités n'ont pas été oubliées. Ainsi, le célèbre **Trinity College** de Dublin dispose d'un des 200 plus puissants ordinateurs du monde .../...

Au niveau de l'enseignement lui-même, les Irlandais obtiennent de meilleurs résultats que la plupart des autres pays européens. Ainsi 35% des diplômés universitaires le sont dans des branches scientifiques, alors que pour le reste de l'Union européenne la moyenne est de 26%. Et les efforts sont consentis dès le plus jeune âge. Ainsi, le budget de promotion des sciences dans l'enseignement primaire a doublé l'année dernière. Et, dans le secondaire, les professeurs de sciences sont encouragés à pratiquer de nouvelles techniques et reçoivent régulièrement des formations complémentaires, de manière à rester informés des évolutions scientifiques et à ne pas dispenser des cours susceptibles d'être dépassés.

On voit donc que le «*miracle irlandais*» n'est pas dû au hasard mais au contraire à une stratégie soigneusement pensée et exempte de tout dogmatisme.

Cueilli dans le Soir du 05/02/2007

Les facilités dureront tant que les francophones le voudront

(extrait de l'Article de Michelle Lamensch)

ANALYSE

« *C'est une déclaration de guerre ! Une agression sans nuance, on se sent boutés dehors, provoqués !* » La suppression des facilités pour les nouveaux arrivants en périphérie bruxelloise, réclamée par le Premier ministre, Guy Verhofstadt (VLD), lors du congrès de son parti, a été durement ressentie dans les communes concernées. Et par l'unique député francophone de Hal-Vilvorde, l'échevin rhodien Eric Libert (FDF-MR), en particulier. Les facilités se fondent sur une loi de 1966. Leur suppression nécessite l'adoption d'une loi spéciale (2/3 des voix) et l'aval d'une majorité de francophones. Elle est donc invraisemblable.

La fin des facilités linguistiques en périphérie fait partie du « catalogue flamand » qui prévoit aussi, depuis 1999, la scission de l'arrondissement électoral et judiciaire de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Scission réalisable par une loi à majorité simple...

Les enfants à naître dans des familles installées en périphérie et les gens qui décideraient d'y rejoindre leur futur conjoint seraient-ils privés du régime des facilités ? « *Etant favorables à l'extinction des facilités en périphérie*, répond le sénateur VLD, Patrick Vankrunkelsven, nous estimons que ce régime ne devrait bénéficier ni à ces enfants à naître ni à ces futurs conjoints ».

La fin des facilités en périphérie y entraînerait, en tout cas, la fermeture des huit écoles primaires francophones dont l'existence est liée à celle des facilités.

Et les francophones ? Quel contre-feu opposent-ils à cette demande de suppression ?

PS, MR, CDH et Ecolo sont favorables au statu quo en matière institutionnelle (maintien de BHV et des facilités). Comme contre-feu aux exigences flamandes, ils opposent l'extension de la Région bruxelloise à son hinterland économique. Ils avancent également la ratification de la convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités nationales. Elle implique l'aval de tous les parlements du pays.

Les enfants à naître et les gens qui s'uniraient à un habitant de la périphérie n'y bénéficieraient pas du régime des facilités.

Lundi, le Président du MR, Didier Reynders, a dit partager « *le souci de méthode et d'efficacité du Premier ministre* » en matière de réforme de l'Etat. « *Mais les divergences, a-t-il ajouté, entre partis francophones et flamands sur les questions communautaires restent de mise* ». Pour Elio Di Rupo, président du PS, et Joëlle Milquet, présidente du CDH, un axe MR-VLD « *affaiblirait le front francophone face aux revendications flamandes* ». Et pour Jean-Michel Javaux, secrétaire fédéral d'Ecolo, les facilités font partie d'un équilibre institutionnel belge garanti par la Constitution.

MICHELLE LAMENSCH

MEDITATION



• **Renaat LANDUYT (SP.A)**, Ministre fédéral de la Mobilité, invite les Flamands à ne pas laisser tomber Bruxelles : « *Pour moi, Bruxelles est de Flandre. Ce n'est pas parce que des gens de la Région-capitale suivent une politique déterminée que nous devons laisser tomber Bruxelles pour autant. En tant que Flamand, on se doit de revendiquer Bruxelles.* »

Les Francophones sont-ils conscients de la menace d'un hold-up flamand contre Bruxelles ?

- **Vincent REUTER**, Administrateur- Délégué de l'Union wallonne des Entreprises (U.W.B.), estime que le vrai problème de la Wallonie, c'est son incapacité de profiter d'un environnement porteur pour diminuer son chômage « *parce que les qualifications ne suivent pas... Améliorer l'efficacité de l'enseignement secondaire en Communauté française est impératif...* »

Les ministres wallons de l'enseignement méditent-ils ces sages paroles ?

- **Norbert BATSELIER** (CD&V-NV.A), Président du Parlement flamand : « *Les besoins de la Wallonie et de la Flandre diffèrent sur le marché de l'emploi. Il faut donc régionaliser la politique de l'emploi. Il est tout aussi anachronique que l'impôt des sociétés soit fédéral alors qu'il s'agit d'une matière de soutien aux entreprises, ce qui relève de nos compétences* ». Même ton du côté des organisations d'employeurs flamands. Lors d'un colloque sur le thème «La régionalisation dans la mondialisation » organisé par le Marnixring, les trois organisations d'employeurs flamands Voka, Unizo et VKV ont plaidé pour une régionalisation des compétences économiques. Les responsables des partis francophones oseraient-ils dire que la régionalisation de l'emploi n'est pas en route ?

MAURIVILLA



LA QUESTION

M.. Lucien Mahin promoteur du wallon normalisé nous fait part de ses réflexions.

« N'oubliez pas que les Wallons de Bruxelles sont aussi des Wallons, et qu'il devraient soutenir le combat des Wallons pour réutiliser la langue wallonne comme langue identitaire officielle (à côté du français, langue internationale et pan-wallonne).

Le statut actuel du wallon est inefficace (langue régionale endogène, confinée sciemment à des fonctions littéraires, sans aucun effort des structures culturelles compétentes, où les Wallons bruxellois sont présents, pour la transmettre aux générations montantes.

L'appui des Wallons wallonophones aux Wallons bruxellois exige quelque chose en retour.

Le wallon sera-t il sauvé par son enseignement aux petits Wallons de Bruxelles ? »

Que pensez-vous de l'apprentissage du wallon aux petits Bruxellois ?

Efficace à la cause ? Utopie ?



CULTURE

Du bilinguisme de courtoisie au micmac pluriculturel

Dans le débat linguistique qui concerne la Région de Bruxelles, l'on nous rebat les oreilles d'un slogan de bilinguisme à savoir celui du « bilinguisme de courtoisie ».

Les protagonistes de cette formule prétendent qu'un chacun se devrait de parler la langue de l'autre communauté dite nationale par simple souci de politesse vis-à-vis de son interlocuteur.

Or, sous des dehors de logique aisée, cette formule est des plus trompeuses.

En effet, l'on comprend mal pour quelles raisons n'importe quel néerlandophone séjournant à Bruxelles ou y passant pourrait exiger de la part de chacun des Francophones bruxellois qu'il comprenne et qu'il parle le néerlandais. En premier lieu, on pourrait concevoir, au contraire, que dans une agglomération où 83 % de la population est francophone l'interlocuteur d'une autre langue fasse lui l'effort de

parler la langue de cette écrasante majorité de citoyens. Est-ce que cela ne serait pas la vraie courtoisie ?

En second lieu, si l'on invoque le caractère de « capitale » de la Région de Bruxelles, il faut constater que constitutionnellement seule la Ville de Bruxelles est la capitale du pays et non l'ensemble de l'agglomération bruxelloise. En plus, les individus habitant la capitale ou même toute l'agglomération ne détiennent pas, par une subtile alchimie juridique, une parcelle de la représentativité institutionnelle requise. La Région de Bruxelles est bilingue dans ses institutions et services, elle ne doit pas l'être nécessairement à travers chacun de ses citoyens. Ces derniers ont droit au respect du principe de la liberté linguistique prévue à l'article 30 de la Constitution.

Devant la résistance à ce bilinguisme de fait que souhaitent généraliser les milieux flamands, ces derniers ont insidieusement, avec la complicité des médias, même francophones, mis en route tout un scénario quant au caractère pluriculturel de la Région de Bruxelles. S'abritant derrière une proportion importante d'immigrés, dont soit dit en passant l'immense majorité a été très heureuse à la première ou à la seconde génération d'assimiler la langue française, ils prétendent que vu, d'une part, son rôle de capitale européenne et, d'autre part, cette assez forte proportion de populations étrangères, le caractère prétendument francophone de la Région de Bruxelles n'est plus justifié.

Or, il est certain que, d'une manière générale, dans une ville où se croisent des populations d'origines diverses et, par conséquent, des langues ou dialectes également d'origines diverses, un lien doit être établi. Ce lien ne peut se faire que par l'intermédiaire d'une langue de grand rayonnement et d'une culture dont l'attrait est des plus certains. C'est le cas, dans la Région de Bruxelles, du français. Il est inimaginable de transformer tous les citoyens de cette Région en des espèces de polyglottes itinérants.

Des villes comme Paris ou comme Londres ont un caractère bien plus universel, notamment par leur apport de populations étrangères que Bruxelles. Or, dans ces villes, une langue, le français ou l'anglais, domine nettement, pour ne pas dire quasi exclusivement et a toujours permis l'entente et l'unicité de destin.

En réalité, à travers ce plurilinguisme tant vanté, ce que les milieux flamands cherchent, c'est à faire passer le néerlandais dans le lot des diverses langues éventuellement praticables.

L'offensive a largement commencé. Sous prétexte de contacts, de rencontres à buts divers, l'on voit s'organiser des spectacles culturellement mixtes, des échanges, demain linguistiques, dans certains journaux de la capitale, des manifestations culturellement mixtes en plein air, etc. Tout cela pour essayer de faire croire que dans la vie même des Bruxellois, la langue néerlandaise occupe une place équivalente à celle de la langue française.

Alors que l'entente peut très bien se faire par l'existence côte à côte de deux communautés culturelles avec le respect mutuel nécessaire, l'on veut aller plus loin et noyer, surtout aux yeux des étrangers, le caractère français prédominant de l'agglomération bruxelloise.

Une grande manoeuvre de remembrement, prétendument culturelle est en cours. Elle a déjà commencé au niveau de l'enseignement par des contacts plus accentués entre le réseau des écoles françaises et le réseau des écoles néerlandaises. Récemment, le gouvernement bruxellois a accentué son aide financière, en faveur de l'enseignement technique, par l'achat de matériel nouveau mais ce matériel devra être commun aux deux réseaux linguistiques de cet enseignement. Là aussi, ces réseaux devront collaborer.

Les ministres flamands du gouvernement bruxellois, le ministre des Finances, M. Vanhengel en particulier, appuient vivement toutes les manoeuvres de fusion en s'abritant derrière le prétendu caractère « bruxellois » des diverses mesures envisagées. Et M. Cerexhe, ministre CDH, de se réjouir... !

Il y a dans ce pays une culture française, une culture néerlandaise et même, à l'est, la présence de la culture allemande. Y aurait-il, par hasard, une culture bruxelloise ?

Par un jeu subtil de confusion mentale, l'on cherche ainsi à détacher les francophones bruxellois du tronc commun de la Communauté française pour les atteler à un char prétendument culturel à caractéristique unitaire, c'est-à-dire finalement à prédominance flamande.

Ainsi, du bilinguisme de courtoisie au micmac pluriculturel, la finalité de la manoeuvre reste la même. Sous des dehors soit de courtoisie, soit de prétendue ouverture à d'autres cultures, l'on tend à la reconquête de Bruxelles et de son agglomération.

PERTINAX



BALADE EN WALLONIE

Une balade, une entité : Pepinster

Présentée par Albert LAMBOT

Attachante, vivante, la commune de Pepinster est le fruit de fusions successives avec Cornesse en 1965 puis avec Wegnez et Soiron en 1971. Elle s'étend sur 2 479 hectares ; elle compte aujourd'hui 9 400 habitants.

Point de rencontre de la Vesdre et de la Hoëgne, Pepinster nous offre des paysages contrastés. Collines et vallons s'entremêlent et nous font découvrir de vastes panoramas.

Accès

L'accès de Pepinster peut se faire soit par le train, soit par la route. Nous suggérons la route qui conduit de Liège à Pepinster par la vallée de la Vesdre ; elle offre des perspectives qui ont séduit Victor Hugo lui-même, notamment le site des Mazures et son château ou encore le village haut perché de Goffontaine. Sur place, nous prenons notre bon vieux bâton du pèlerin. Une marche vivifiante...

Tourisme et gastronomie

• **Soiron** affiche avec une fierté toute légitime le label "Un des plus beaux villages de Wallonie", une appellation nullement usurpée. Soiron donne effectivement l'image d'un ensemble harmonieux et homogène d'anciennes maisons groupées autour d'une imposante église classée, l'église Saint Roch (1723) et son mobilier de style Louis XIV. Pendant plusieurs siècles, Soiron fut le chef-lieu du Ban de Soiron qui était une circonscription du Duché du Limbourg. Nous y découvrons le château (18^e siècle), son parc et sa ferme, le site de Moraithier, le château de Sclassin, l'ancien presbytère, de nombreuses belles demeures des XVII^e et XVIII^e siècles où l'on exerçait la banalité, l'ancienne brasserie banale, le séchoir à chardons, plusieurs potales, la fontaine, le lavoir... L'architecture des siècles passés est superbement conservée.

• **Tancrémont** mérite qu'on s'y arrête. Dans une petite chapelle très fréquentée, de nombreux pèlerins vénèrent "le Vieux Bon Dieu", une statue en bois polychrome datée par les experts aux alentours de l'an 1000. A deux pas de la chapelle, nous ne manquons pas de nous souvenir de l'héroïque résistance du Fort de Tancrémont en 1940. Des visites du fort sont organisées tous les premiers dimanches du mois de mai à octobre. Une étape pour y déguster de délicieuses tartes au riz et aux fruits grandes comme des roues de charrettes.

• **Wegnez**, autre halte. Le clocher de l'église date de 1771. Une visite de l'église est suggérée ; on y découvre des pièces d'orfèvrerie intéressantes dont une maquette en argent de 1863.

L'église est dédiée à Saint Hubert, patron des chasseurs et à Saint Sévère patron des tisserands. Chaque année à la Saint Hubert, une grande bénédiction des animaux a lieu.

• **Pepinster**. Son centre urbain et commercial dispose de certains attraits touristiques : l'étonnante verrière de la gare, inaugurée en 1888 et restaurée en 2000, l'église des Saints Antoine et Apolline qui recèle des richesses intérieures de style néogothique, l'hôtel de ville de style néo-classique de la fin du 19^e siècle. Nous y trouvons toutes les formules de la bonne restauration, de la plus rapide à la plus élaborée. De quoi satisfaire tous les goûts et toutes les bourses.

Terre de légendes

La commune de Pepinster peut se découvrir en parcourant deux mythiques chemins de légendes.

Ainsi, en se rendant de Pepinster à Soiron, le promeneur un peu curieux entendra parler du château maudit de Drolenval, de Sarah la sorcière du bois des Doux Fonds, de l'ogre du Fiérain, de Jonas le corbeau qui hante le château de Sclassin ou encore de Houpral le nuton au château de Soiron.

Pour ceux qui préfèrent un autre versant des collines, de Pepinster à Goffontaine en passant par Tancrémont, ils découvriront le rocher du diable à Pepinster, la glissoire du diable aux Nids d'Aguesses, le Vieux Bon Dieu à Tancrémont et le Chêne aux poux à Goffontaine.

Une balade enchantée.



COMMUNIQUES

MAISON DE LA FRANCITE

10^{ème} édition du concours de texte

MON HISTOIRE ROMAINE

2007 sera pour la ville de Rome un double anniversaire : le cinquantième de l'inoubliable roman *Tempo di Roma*, mais aussi celui du Traité de Rome, acte fondateur des Communautés européennes. Ce double jubilé explique que la Maison de la Francité consacre son concours de textes à la Ville Eternelle, sous le titre : « Mon histoire romaine ».

CONSULTEZ SON SITE INTERNET

www.maisondelafrancite.be ou téléphonez au 02/219.49.33. de nombreux prix sont prévus. Concours ouvert du 1^{er} février au 15 avril. Maison de la Francité, 18 rue Joseph II, 1000 Bruxelles.

PRIX HAINUYER DE LITTÉRATURE FRANÇAISE CHARLES PLISNIER

Attribué en 2007 pour un **ROMAN** ou un **RECUEIL DE NOUVELLES** ou **DE CONTES**. Réservé aux écrivains nés en Hainaut, ou y résidant depuis trois ans au moins et s'exprimant en langue française.

Montant : 2.500 €. Date limite d'envoi, en trois exemplaires : 31 mars 2007.

Règlement et conditions d'inscription

Direction générale des Affaires culturelles, 83, rue Arthur Warocqué, 7100 La Louvière. Tél.: 064/31 25 44. Fax : 064/31 25 31.

Courriel : magali.vilain@hainaut.be

Centre Paul Duvigneaud de documentation écologique

14^e PRIX PAUL DUVIGNEAUD

DE L'ÉDUCATION PERMANENTE À L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Thème 2006-07: Libellules et papillons »

Centre Paul Duvigneaud, rue de l'Ermitage 55 à 1050 Bruxelles

Tél. 02 642 24 92 ou 02 673 03 65

centre.duvigneaud@caramail.com - www.centrepaulduvigneaud.be



Le Prix Paul Duvigneaud est organisé grâce au soutien de la Commission communautaire française.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Président du FDF, Olivier Maingain, rappelle que le programme institutionnel du VLD ne lie en rien le MR et qu'il est inacceptable sur plusieurs points, notamment en ce qui concerne la Région de Bruxelles et la périphérie.

Le FDF, qui tiendra congrès le dimanche 11 février à Crainhem, redira ses priorités pour l'avenir des francophones et la solidarité Wallonie - Bruxelles, en y incluant la périphérie.

Le président du FDF demande à ses collègues de faire preuve de la même volonté plutôt que de se lamenter à l'annonce de chaque revendication flamande. L'important est d'avoir de l'ambition pour les francophones, pour Bruxelles et sa périphérie en vue du prochain débat institutionnel. Comme lors du débat sur Bruxelles-Hal-Vilvorde les francophones doivent mettre sur la table de la négociation des exigences fortes et concrètes, susceptibles de renforcer les droits des francophones et d'améliorer leurs conditions de vie où qu'ils soient établis.

A cette fin, le président du FDF relancera la concertation entre partis bruxellois francophones dès le début de cette semaine.

Guy DEBISSCHOP, porte-parole



POÉSIE ET LITTÉRATURE

LE MIME BLANC

Un matin de juin, il s'est introduit dans la maison, duveteux comme la laine, blanc comme la neige. Le bruit d'un pas l'a immobilisé, puis ainsi qu'un éclair, il s'est enfui pour se cacher sous un meuble. Un meuble si bas, qu'un oiseau ne pourrait s'y faufiler ! Rien ne bougeait. On entendait le tic-tac de l'horloge dans le silence parfois interrompu par le passage d'un lourd camion.

Soudain, une sorte de cordonnet sortit de l'ombre, suivi d'une masse presque aussi ronde qu'une boule de neige. Celle-ci se déploya avec la grâce d'une danseuse étoile et l'on vit quatre chaussons d'un blanc immaculé sautiller, ensuite virevolter sur le tapis rouge du salon.

La familiarité s'installa, peu à peu, devant quelques présents odorants. Dès lors, un étonnant théâtre s'ouvrit pour suivre des yeux les cabrioles du petit inconnu. D'où venait-il ? Personne dans l'entourage ne le réclamait. Il était si jeune qu'il avait besoin de soins attentifs, mais il n'en n'avait cure. Sa subtilité était telle qu'il n'arrêtait pas de sauter, de tourner, de faire des cumulets. D'un bond, il s'élançait pour attraper une mouche invisible. Une seconde après, il s'étirait tel un cordon, se roulait en faisant des câlineries lascives. Se redressant subitement, il faisait retomber son corps neigeux sans émettre un son. Ses drôleries étaient déconcertantes. On ne pouvait prévoir ses mimiques de clown. Même quand il reprenait sa forme de boule de laine et qu'il demeurait tranquille, il donnait l'impression de dormir. Ses yeux mi-clos continuaient d'être malicieux et il semblait rire dans son repos. Chez lui, l'imaginaire était unique et sans limite ! Menu dans son vêtement laineux, il avait la souplesse d'une liane, la légèreté d'un flocon de neige, la vivacité du mistral. Sa nature fantaisiste, son exubérance infatigable, ses attitudes expressives exprimaient son langage de comédien né. Dans ses prunelles, couleur vert d'eau passait le mystère de ses songes.

LÈS CREÛS

*Si on r'piqueve so deûs guillites
Totes lès p'titès creûs qu' lès timpèsses hagnèt
Totes les p'titès creûs drèssiyès à l' hapète
Âs creûh'léyès dès vôyès, à l' copète dès fîdjès,
Si on r'piqueve so deûs guillites
Totes les p'titès creûs qui nouk n'aconte pus,
Totes lès blankès creûs, totes lès breunès creûs,
Totes lès p'titès creûs qu'sont tot çou qui d'meûre
D'in-ome, d'ine djônèsse, d'on coûr, d'ine grandeûr.
Totes lès blankès creûs qui n'sont pus qu'on nom
Qui l'plève chaque saminne kimagne èt réface,
On nom d' tchèsturlin, di bordjeû, d'ovrî,
Nom d' nôbe ou d' bastâ, on nom d' père ou d' fi,
On nom d'galant ou on nom d'ome,
Totes cès p'titès creûs qui n'sont pus qu'on nom
D'onk ou l'aute dès cis qu'ont morou po l' monde,
Qu'ont fougni l'tièsse è tère tot brèyant Libèrté
Et qu'ont tourné là, so l' tère qui leûs pères
Dès-annèyès à long avit m'nou tchèrwer,
Èt qu'ont tourné lûr, à dès saminnes lon
Dèl pitite mohone vûde di leûs rîrèyès,
Dèl fwèce di leû brès', d' leû djôye dè viker,
À dès samin. nes lon, à l'aute cwène dè monde
So 'ne vôle ètrindjîre èt qu'i n' kinohîn',
Totes cès p'titès creûs qu'sont tot çou qui d'meure
Dèfants acorou dès qwate cwènes dè monde
Èt qui s'ont batou tos po l' minme îdèye,
Totes cès p'titès creûs qui n'sont pus qu'ine dâte :
Dîh-ut' dè meûs d' may dîch-noûf-cint-quarante, ...*

MARCEL HICTER

Sans apprentissage, il était seul pour dessiner le tracé de son spectacle, seul pour créer dans l'espace des arabesques gestuelles. Ses évolutions d'un naturel exquis, son sillage de petit magicien vêtu de blanc, ne feraient-ils pas l'admiration d'un Maurice Béjart ? En ce moment, roulé sur lui-même, le danseur aux pas feutrés, laissait entrevoir, dans son rare abandon, un minuscule bouton de rose.

Le voici, de nouveau vif et enjoué, à la poursuite de ses rêves. Peut-être voit-il devant lui une libellule aux ailes transparentes ou bien une abeille secouant sur lui tout son miel ? Fou d'allégresse, il s'abat sur le sol en tournoyant ainsi qu'un nuage terrien. Tout devient prodigieux dans ses mouvements qui fascinent le regard. Comme on garde un secret, il reste muet sur son existence de bouffon, dans quelle main, cette boule de laine extensible, a-t-elle été façonnée ?

Maintenant, le dieu ailé s'allonge sur le paillason du corridor. Il se retourne pour déposer des baisers sur la natte rugueuse. Un instant plus tard, il soulève un chausson, le balance lentement comme pour inscrire dans l'air sa future chorégraphie.

Georgette PURNODE

MA TERRE

*Ecoute bien, petit, avant de t'endormir
Ses villes et ses villages
Ses coteaux et ses plages
Avec la mer qui chante
Avec la pluie qui pleure
Et son ciel qui s'écorche
Regarde bien, petit
Sa tendresse qui se blesse
Et les gens qui l'habitent
Qui chantent et puis qui dansent
S'en vont vers l'horizon
Rejoindre la lumière*

Regarde bien, petit, là-bas, c'est ton pays.

GISELE TOUSSAINT

LES CROIX

Si on plantait sur deux rangées
toutes les petites croix mordues par les tempêtes,
toutes les petites croix élevées à la hâte
aux croisées des chemins, au sommet des côtes,
si on plantait sur deux rangées
toutes les petites croix que plus personne ne regarde,
toutes les croix blanches et toutes les brunes,
toutes les petites croix qui sont ce qui reste
d'un homme, d'une jeunesse, d'un coeur, d'un orgueil
toutes les croix blanches qui ne sont plus qu'un nom
qu'à chaque semaine la pluie mord et efface,
un nom de seigneur, de bourgeois, d'ouvrier,
nom de noble ou de bâtard, nom de père ou de fils
nom de fiancé ou nom de mari,
toutes ces petites croix qui ne sont plus qu'un nom
de quelqu'un de ceux qui sont morts pour le monde
qui ont mordu la poussière au cri de Liberté
et qui sont tombés sur le sol que leurs pères
des années au long avaient labouré,
et qui sont tombés, à des semaines loin
de la maison vidée de leurs éclats de rire,
de la force de leurs bras, de leur joie de vivre,
à des semaines loin, vers l'autre bout du monde,
sur une route étrangère et qu'ils ne connaissaient pas,
toutes ces petites croix qui sont ce qui reste
de gars accourus des quatre horizons
et qui ont lutté pour la même cause,
toutes ces petites croix qui ne sont plus qu'une date :
dix-huit mai dix-neuf cent quarante,

Extrait dans « Poètes wallons d'aujourd'hui »

Edition LABOR

- 1918-1979



LE COIN DES AMIS



Bienvenue

sur le site de la Ligue Wallonne
<http://www.liguewallonnebruxelles.be>

Qui sommes nous ?

La ligue Wallonne est une association culturelle, attachée à la diffusion de la culture française et à la promotion de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Elle est ouverte à toutes les opinions philosophiques respectueuses des règles de la démocratie.

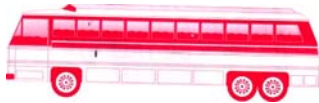
Quelle est notre mission ?

Notre mission est l'affirmation de notre détermination et de notre vigilance dans la défense de la langue française dans les institutions européennes, dans les colloques internationaux, et, en particulier, en Belgique.

A qui nous adressons-nous ?

Nous nous adressons à toutes celles et à tous ceux qui s'intéressent à la langue et à la culture française dans le monde et à toutes celles et à tous ceux qui plaident pour une approche du plurilinguisme.

Adhésion : 10,00 € par an (10 numéros) à verser au compte numéro 145-0539031-61 de la Ligue Wallonne - 1200 Bruxelles.



BALADE DE LA LIGUE WALLONNE 2 juin 2007

Découverte de plusieurs sites du Hainaut, dans le bassin du centre avec dîner de gala chez notre ami Michel Pliska à Fontaine l'Evêque.

Voyage, entrées diverses, repas pour 65 euros.

Nous prenons dès à présent note des inscriptions

Le Centre Vert du Hainaut

- 8h30 Départ de la Gare Centrale (rassemblement salle des guichets)
- 9h30 Houdeng-Goegnies
90 rue Tout y faut - Cantine des Italiens. Petit déjeuner, une couque – un café
- 10h30 Houdeng Aimerie Bois du Luc
2b rue St Patrice - Eco-Musée du Centre
- 12h30 Fontaine l'Evêque
5 rue du Château - Traiteur de la ferme - Diner de Gala
- 16h30 Ecaussinnes-Lalaing
1 rue de Seneffe - Château-fort
- 18h Ecaussinnes
118 rue du Restaumont - Brasserie Ultra

Annoncez votre participation à :

G. LAMBOT
02/230.03.55

R. WATRICE
02/770.62.21

CERCLES WALLONS CALENDRIERS DES ACTIVITES



LIGUE WALLONNE DE LA REGION DE BRUXELLES

2 juin – excursion, dans le Hainaut avec dîner-banquet chez Michel Pliska
Inscription dès à présent

18 novembre – 20^{ème} dîner de l'Amitié
Mme G. Lambot 02/230.03.55

Les Wallons du Bassin du Centre

Grand dîner M. R. Bartholome – 02/426.09.85

Cercle Royal Borain

31 mars - Banquet spectacle
M. Rossignol 02/673.25.07

Les Amis du Pays de Chiny

Dimanche 13 mai 2007 – 110^{ème} anniversaire de l'avenue de Tervueren. Présence de la Confrérie St Arnould du Comté de Chiny Stand avec vente et dégustation de produits gaumais – Infos 02/771.77.32.
Samedi 20 octobre 2007 à Chiny, La Confrérie St Arnould fête ses 40 ans (chapitre annuel) – Infos 02/771.77.32.

Cercle Royal Wallon de Watermael-Boitsfort

24 mars - Repas de Printemps
M. Gaspard 02/660.06.92

Groupement des Luxembourgeois de Bruxelles

M. Boeur 02/479.60.75

Le Cercle Couvinois de Bruxelles

11 mars à 12h30, à Evere, dîner « Produits Wallons »
13 mai – Dîner – Assemblée Générale, au Canard Sauvage
25 août – Excursion
11 novembre – Dîner d'automne
Mme Ezersky 02/426.57.96

CERCLE ROYAL GAUMAIS DE BRUXELLES

3 mars à 15h. - Hôtel de Ville Woluwe-St-Lambert. Théâtre Gaumais
M. Fox 02/672.15.31

Les Tournaisiens sont là

10 mars, après-midi culturel
28 avril visite de brasserie dans le Tournaisis
M. C. Bocquet. 066/55.52.74

AWWA Association Wallonne de Woluwe-Auderghem

10 mars - soirée spectacle et bal
M. Rassart 02/672.815.97

AREW, Association Royale des Ecrivains Wallons

Tous les 1ers mercredis du mois à 17h.
Conférence à l'Espace Wallonie-Bruxelles
M. Bodson 0498/10.50.83



***** 75^{ème} GALA DU FOLKLORE WALLON

Avec l'appui du Gouvernement Wallon, de l'Espace Wallonie de Bruxelles, de la Communauté Wallonie Bruxelles, de la Commission Communautaire Française, de l'Union des Groupements Wallons de Bruxelles, de la Fédération Culturelle Wallonne du Brabant, des Cercles et Associations Wallonnes de Bruxelles et de l'Association Artistique d'Auderghem (Centre Culturel)

**DIMANCHE 18 MARS 2007 à 16 h précises
au CENTRE CULTUREL D'AUDERGHEM**

Boulevard du Souverain 183 à 1160 Bruxelles

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les nombreux Présidents des différents cercles amis, les 103 membres fidèles de Bruxelles et de Wallonie qui ont participé à notre dîner conviviale de la St Valentin.

Le Conseil d'Administration